

L'immunisation : Vaccin antidiphtérique, antitétanique et antipoliomyélitique (dT-Polio)

Cette feuille de renseignements ne renferme que de l'information de nature générale. Elle ne vise pas à remplacer les conseils, diagnostics ou traitements médicaux. Vous devez toujours consulter un professionnel de la santé concernant vos inquiétudes au sujet de votre état de santé et avant d'apporter des changements à votre alimentation, style de vie ou traitement.

L'administration de vaccins (ou d'injections) est le meilleur moyen de prévenir certaines infections graves. Le Comité consultatif national de l'immunisation et la Société canadienne de pédiatrie recommandent vivement de procéder à une immunisation systématique.

Le vaccin dT-Polio immunise contre trois maladies : la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. On peut le recevoir dès l'âge de sept ans. Aux termes de la loi, tous les enfants qui fréquentent l'école en Ontario doivent recevoir ce vaccin (à moins d'avoir obtenu une dispense).

Qu'est-ce que le tétanos?

Le tétanos est aussi connu sous le nom de trismus. C'est une maladie grave que l'on peut contracter lorsque de la saleté contenant le microbe du tétanos s'introduit dans l'organisme par une lésion cutanée. Les germes du tétanos se trouvent partout, généralement dans le sol, la poussière et le fumier. Il ne se transmet pas d'une personne à une autre. Le tétanos cause des crampes musculaires dans le cou, les bras, les jambes et de l'estomac, et peut provoquer des convulsions douloureuses assez graves pour fracturer des os. Deux personnes atteintes de tétanos sur 10 en meurent, même si elles sont traitées dès le début de la maladie.

Qu'est-ce que la diphtérie?

La diphtérie est une affection grave du nez, de la gorge et de la peau. Elle provoque le mal de gorge, de la fièvre et des frissons. Elle peut entraîner des complications telles que des troubles respiratoires, des défaillances cardiaques et des lésions neurologiques. La maladie est

mortelle chez environ 10 pour 100 des sujets atteints. Cette maladie se transmet le plus souvent par la toux et les éternuements.

Qu'est-ce que la poliomyélite?

La poliomyélite est une maladie dangereuse que l'on peut contracter en consommant de l'eau ou des aliments contenant le germe qui en est à l'origine. Elle peut aussi se transmettre d'une personne à une autre. Cette maladie peut causer des lésions neurologiques et la paralysie à vie. Elle peut paralyser les muscles qui contrôlent la respiration, la parole, la déglutition et la marche. Elle peut également entraîner la mort.

Quelle protection le vaccin dT-Polio assure-t-il contre la diphtérie, le tétanos et la polio?

Lorsque le vaccin dT-Polio est administré selon le nombre de doses recommandé, il protège les personnes immunisées contre le tétanos dans presque 100 pour 100 des cas, contre la diphtérie dans plus de 95 pour 100 des cas et contre la poliomyélite dans 99 pour 100 des cas. La vaccination atténuée également les effets de ces maladies chez les personnes qu'elles peuvent frapper.

Quand devrait-on se faire vacciner?

Le vaccin dT-Polio est administré aux personnes de sept ans ou plus pour les protéger contre la diphtérie, le tétanos et la poliomyélite. Vers l'âge de 15 ans, on administre une dose de rappel. Après cette injection, la protection continue contre le tétanos et la diphtérie est assurée par l'administration de doses de rappel tous les dix ans.

Le vaccin dT-Polio est-il sûr?

Oui. Les effets secondaires du dT-Polio sont bénins et ne durent que quelques jours après l'injection. Il n'est pas rare que les vaccinés présentent un léger malaise, une enflure et des rougeurs au point d'injection pendant quelques jours. Quelques personnes peuvent avoir une légère fièvre, perdre l'appétit ou se sentir fatiguées pendant un jour ou deux.

Il n'y a aucun risque pour les femmes enceintes ni pour qui que ce soit d'attraper la poliomyélite d'une personne qui a été vaccinée récemment. **Il est conseillé de toujours discuter avec votre médecin des avantages et des risques associés à tout vaccin.**

Dans quelles circonstances dois-je appeler mon médecin?

Appelez votre médecin si l'un des symptômes suivants apparaît dans les trois jours suivant l'administration du vaccin :

- urticaire;
- enflure du visage ou de la bouche;
- difficulté à respirer;
- pâleur extrême et somnolence prononcée;
- forte fièvre (plus de 40 °C ou 104 °F);
- convulsions ou crises d'épilepsie;
- autres problèmes graves.

Qui ne devrait pas recevoir le vaccin dT-Polio?

Le médecin peut décider de ne pas administrer le vaccin dT-Polio si la personne a :

- une forte fièvre ou une infection plus grave qu'un rhume;
- une grave allergie à des antibiotiques tels que la néomycine ou la polymyxine B;
- une grave réaction allergique (anaphylaxie) à ce vaccin;
- une allergie grave à toute composante de ce vaccin.

À qui dois-je m'adresser si j'ai d'autres questions au sujet du vaccin dT-Polio?

Parlez à votre médecin ou communiquez avec votre bureau de santé publique pour obtenir de plus amples renseignements.

Dossier d'immunisation

Lorsque vous vous faites immuniser, assurez-vous que le médecin met à jour votre fiche d'immunisation (carte jaune). Pour les enfants d'âge scolaire, vous devrez fournir les renseignements consignés sur cette carte à votre bureau de santé publique lorsque votre enfant commencera l'école ou que d'autres vaccins lui seront administrés. Gardez-la en lieu sûr!

Gouvernement de l'Ontario

Services de santé et autres ressources :
www.health.gov.on.ca

Renseignements sur la santé destinés aux consommateurs :
www.SanteOntario.com

Ligne INFO : 1 877 234-4343 (sans frais en Ontario)

ATS : 1 800 387-5559

Télesanté Ontario : 1 866 797-0000
ATS 1 866 797-0007

Ou appelez votre bureau local de santé publique.

English version available from: 1 877 234-4343
TTY: 1 800 387-5559